

**Décision n° 19-048 relative aux candidatures pour les élections
Des directeurs et directeurs adjoints des départements**

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret consolidé n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENS de Lyon ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;

Vu la décision n° 19-034 du 11 avril 2019 portant organisation des élections des directeurs et directeurs adjoints des départements ;

Le comité électoral consultatif ayant été régulièrement saisi

DÉCIDE :

Aux termes des dispositions de l'article 6 de la décision électorale susvisée du 11 avril 2019, la date limite de candidature pour l'instance concernée a été fixée au mercredi 13 juin 2019 à 12 heures.

A l'issue de l'expiration du délai imparti, se sont portés candidats :

Article 1^{er} : Département de Biologie :

- *Directeur* : M ROUDIER François;
- *Directrice adjointe* : Mme ALAZARD-DANY Nathalie.

Article 2 : Département de Chimie

- *Directrice* : Mme DUMONT Elise ;
- *Directeur adjoint* : M. ALBELA Belen.

Article 3 : Département Education et humanités numériques

- *Directrice* : Mme Karine BECU-ROBINAULT ;
- *Directeur adjoint* : M. Jean-Philippe MAGUÉ.

Article 4 : Département Informatique

Directeur : Damien STEHLÉ ;

Directeur adjoint : Éric THIERRY

Article 5 : Département Langues, littératures et civilisations étrangères

- *Directeur* : M. HEUSCH Carlos ;
- *Directeur adjoint* : M. NEGRE Julien.

Article 6 : Département Lettres et Arts

- *Directeur* : M. CUSSET Christophe;
- *Directrice adjointe* : Mme MOREAU Isabelle
- *Directeur adjoint* : M. NEVEUX Olivier

Article 7 : Département de Mathématiques

- *Directeur* : M VOVELLE Julien ;
- *Directeur adjoint* : M. JACOB Emmanuel ;

Article 8 : Département de Physique

- *Directrice* : Mme CHILLA Francesca ;
- *Directeur adjoint* : M. TABERLET Nicolas

Article 9 : Département Sciences sociales

Liste N° 1 :

- *Directrice* : Mme PICARD Emmanuelle ;
- *Directeur adjoint* : M. LAPORTE Antoine ;

Liste N° 2 :

- *Directrice* : Mme BOULINEAU Emmanuelle ;

- *Directeur adjoint* : M. SIMULA Laurent

Article 10 : Département Sciences Humaines

- *Directeur* : M. LAVAUD Laurent ;
- *Directrice adjointe* : Mme RIEBER Audrey

Article 11 : Département Sciences de la Terre

- *Directrice* : Mme MENOT Guillemette ;
- *Directrice adjointe* : Mme MICHAUT Chloé

Le directeur général des services de l'ENS de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 13 juin 2019

Le Président de l'ENS de Lyon



Jean-François PINTON

Diffusion :

- Publication sur le site Intranet rubrique Elections des directeur et directeur adjoint des départements ;
- et Internet à la date de la signature, rubrique « informations institutionnelles » – « décisions du président ».

Modalités de recours contre la présente décision : en application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.

